



## Pour une agriculture sociale et progressiste

*Les chambres d'agriculture constituent des relais de l'exécution de la politique agricole nationale, de mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC). Elles sont également des lieux où s'élaborent les stratégies et où se définissent les orientations de notre agriculture.*

*Pendant des décennies, les milieux dirigeants de l'agriculture ont imposé leurs choix, qui ont pour conséquences concentration des exploitations, utilisation irrationnelle des terres, productivisme et intégration européenne, soumission de l'agriculture aux intérêts des multinationales de l'agroalimentaire, de la chimie et de la distribution.*

*Notre souveraineté et notre indépendance alimentaires sont mises en cause. Les conséquences sociales de ces politiques se mesurent par la perte de dizaines de milliers d'emplois de salariés et la réduction constante du nombre d'exploitations agricoles.*

*La CGT agit pour une politique agricole nationale créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement, structurante pour l'aménagement du territoire, assurant un approvisionnement stable des populations en produits agricoles et alimentaires de qualité et à des prix socialement acceptables, s'inscrivant dans la solidarité internationale.*

### Des revendications essentielles

**La prise en compte des revendications sociales des salariés de la production agricole et des groupements professionnels est essentielle pour atteindre cet objectif.**

#### De meilleurs salaires

La revalorisation urgente du pouvoir d'achat des salariés agricoles est une nécessité sociale et un besoin économique. La CGT revendique :

- maintien et augmentation du SMIC
- 1 850 euros bruts par mois de salaire minimum professionnel
- 400 euros d'augmentation immédiate
- treizième mois
- prime d'ancienneté de 1 % du salaire mensuel par année de présence dans la profession jusqu'à vingt-cinq ans.

#### Des emplois valorisés

L'agriculture doit faire l'objet d'une organisation adaptée à une production agricole pérenne, impossible sans emplois permanents, bien rémunérés, à qualifications reconnues. La précarité massive doit être combattue et supprimée. La CGT revendique :

- généralisation du contrat de travail à durée indéterminée (CDI) à temps plein
- emplois qualifiés, reconnus et bien rémunérés
- arrêt de la précarisation des salariés agricoles

- grille de classification reconnaissant les qualifications acquises par la formation initiale et continue et/ou l'expérience
- déroulement de carrière en vertu duquel un salarié agricole en fin de carrière touche au moins le double de son salaire de début en euros constants
- formation professionnelle qualifiante pendant le temps de travail, accessible à toutes et à tous, reconnue dans les grilles de classification et débouchant sur une revalorisation du salaire
- semaine de travail de trente-deux heures sans diminution de salaire
- paiement de toutes les heures travaillées et majorations pour heures supplémentaires
- création d'une caisse de congés payés pour les salariés agricoles permanents et saisonniers, leur permettant réellement de prendre leurs congés.

#### **Accès gratuit à la santé pour tous**

La CGT reste attachée à la Mutualité sociale agricole (MSA) et à son guichet unique. Nous sommes opposés aux exonérations de cotisations patronales qui aggravent la précarité des salariés et mettent en péril le financement de la MSA. La CGT revendique :

- accès gratuit à la santé pour tous
- protection sociale de haut niveau
- amélioration des garanties et meilleure prise en charge des frais en cas de maladie
- amélioration de l'accueil des assurés.

#### **Pour la retraite à cinquante-cinq ans**

La pénibilité du travail, l'usure prématurée et l'exposition aux aléas climatiques font que les salariés agricoles accèdent souvent à la retraite en mauvaise santé. Notre revendication de la retraite à cinquante-cinq ans part de la situation des salariés agricoles, dont l'espérance de

vie est inférieure de six ans à la moyenne. La CGT revendique :

- retraite à cinquante-cinq ans à taux plein basé sur les dix meilleures années
- revalorisation immédiate des pensions de 400 euros
- augmentation de la cotisation de retraite complémentaire de 6 à 8 % à charge des employeurs
- pour les polypensionnés, une pension basée sur les dix meilleures années.

#### **Élargir la prévoyance collective**

La casse de la protection sociale, les remboursements de médicaments, des soins, de l'hospitalisation, fragilisent les salariés. Beaucoup de salariés agricoles et leur famille ne peuvent plus se soigner. Cette situation vécue par des milliers de salariés n'est pas digne de notre temps. La CGT revendique :

- prise en charge de la cotisation à 60 % par les employeurs et 40 % par les salariés
- mutualisation nationale et amélioration des garanties
- abaissement des seuils d'ancienneté
- maintien de la couverture à la retraite.

#### **Combattre la pénibilité au travail**

La mécanisation et la modernisation du travail agricole n'ont pas amélioré les conditions de travail, loin s'en faut. La pénibilité use prématurément et a des effets nocifs, y compris lors de la retraite. L'utilisation massive de pesticides, trop souvent sans protection, conduit à de graves maladies : cancers, Parkinson, Alzheimer. Les suicides sont parfois une réponse à la violence et à la souffrance subies au travail. La CGT se bat pour améliorer les conditions de travail et faire reconnaître les maladies professionnelles. Elle revendique :

- amélioration des conditions de travail
- mise en œuvre d'une prévention



(notamment renforcement de la médecine du travail)

- élargissement des moyens et des prérogatives des commissions paritaires

d'hygiène et de sécurité (CPHSCT)

- reconnaissance des maladies professionnelles.

### **Pour l'égalité**

Les femmes représentent 30 % des emplois dans l'agriculture. Plus que les hommes elles connaissent la précarité de l'emploi, notamment sous la forme du travail saisonnier. Elles sont plus souvent victimes des troubles musculosquelettiques, des bas salaires et d'un manque de formation professionnelle. La CGT revendique :

- égalité de salaire et de droits entre hommes et femmes
- pleine reconnaissance de la place que les femmes occupent dans la production agricole
- accès à la formation et aux emplois en CDI.
- congé maternité de vingt-quatre semaines.

### **Résoudre les problèmes de logement et de transport**

Dans le milieu rural en particulier il est devenu difficile de se loger, à moins de payer un prix de plus en plus inaccessible aux salariés agricoles. Les dépenses de trajet professionnel sont en constante augmentation, en raison de la hausse régulière des coûts de transport automobile. L'ensemble de ces dépenses pèse lourd sur des paies déjà très limitées. La CGT revendique :

- développement des logements sociaux et contribution des employeurs à leur financement

- versement d'une prime de transport
- maintien et développement des transports collectifs et publics.

### **Mise en œuvre d'activités sociales et culturelles**

La valorisation des métiers de l'agriculture est nécessaire au regard de la place de plus en plus importante que les salariés occupent dans l'économie agricole. La mise en place de dispositifs favorisera l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances... La CGT mettra tout en œuvre pour appliquer ce droit. Elle revendique :

- mise en place d'activités sociales et culturelles pour les salariés agricoles
- création d'organismes paritaires permettant une efficacité réelle de l'action sociale et culturelle.

## **Des propositions progressistes**

**Pour développer notre souveraineté alimentaire des mesures fortes doivent être prises dans des structures économiques fondamentales de notre agriculture nationale.**

### **Des missions de service public**

Alors qu'elles sont au centre du développement agricole, la régionalisation des chambres d'agriculture a considérablement réduit leurs effectifs et leur efficacité. Les moyens alloués aux agents des chambres d'agriculture pour assumer leurs responsabilités ne suivent pas. Les droits sociaux des agents sont laissés à l'arbitraire local. Il est temps de construire de véritables garanties collectives et que soient reconnus les droits du code du travail. La formation doit être développée, les qualifications reconnues et les rémunérations augmentées. Les chambres d'agriculture doivent disposer des moyens d'assumer leurs missions de service public.

## **Un financement de l'économie nationale**

Au Crédit agricole en trente ans, la masse salariale a été multipliée par 3,6 mais les dividendes versés aux actionnaires par 20. Les banques, dont le Crédit agricole, ont une responsabilité majeure dans la crise que connaît notre pays. Trente années de politiques d'exonération de cotisations et d'« allégements » ont bénéficié au Crédit agricole. Dans sa course au profit, le patronat remet en cause les garanties collectives. Les fermetures et fusions des caisses participent à la casse de l'emploi, à la dégradation des conditions de travail et de vie en milieu rural. La seule boussole qui guide aujourd'hui la direction du Crédit agricole n'est plus de financer l'activité agricole et le développement économique, mais la recherche sans limite du profit. La maîtrise publique de la caisse nationale du Crédit agricole et un mutualisme rénové et démocratisé répondent aux exigences d'un financement sain de notre économie.

## **Une mutualité agricole au service du social**

La protection sociale agricole, par son implantation en milieu rural notamment, constitue un rempart contre l'isolement et la pauvreté. Très souvent, les prestations sociales sont les seules ressources perçues. Depuis plusieurs années, des milliers d'emplois ont été supprimés au nom de restructurations et d'objectifs financiers et comptables. Une détérioration des services, des fermetures de permanences, un accueil inaccessible, des retards dans le versement des prestations en résultent qui vont à l'encontre des besoins des assurés. De l'argent pourtant a été trouvé en masse pour sauver le système bancaire, des crédits d'impôts vont être accordés aux employeurs. La CGT est attachée à la Mutualité sociale agricole et à son guichet unique.

## **Une coopération démocratisée**

La coopération est touchée de plein fouet par les restructurations et licenciements.

Les critères de rentabilité capitaliste ont pris le pas sur ses valeurs d'origine, la solidarité, l'entraide, la mise en commun. Cette gestion entraîne de lourdes conséquences sur l'emploi et les conditions de travail. Les bas salaires sont monnaie courante, alors que la productivité fait des bonds en avant. Ses valeurs traditionnelles et populaires sont le socle de l'avenir de la coopération. Les coopérateurs doivent reprendre leur place. En améliorant leur situation sociale, nous revendiquons que les salariés prennent pleinement part aux décisions et orientations économiques.

## **L'esprit mutualiste**

Les salariés de Groupama paient aujourd'hui la note salée de la politique de ses dirigeants, qui ont fragilisé le groupe en s'aventurant dans des opérations financières douteuses. Ce n'est pas aux salariés de payer cette spéculation par un plan de restructuration qui n'en finit pas ou la remise en cause des garanties collectives. Le principe mutualiste qui a présidé à la création de Groupama, le financement de l'agriculture, la satisfaction des justes revendications des salariés sont les bases qui lui permettront de se développer.

## **Une recherche-développement et un enseignement publics**

Aujourd'hui l'ensemble des secteurs de la recherche, du développement et de l'enseignement agricoles sont dominés par des intérêts privés, dévoyés de leur vocation pour gonfler les profits des grands groupes, des *agrobusiness men*. Les privatisations rampantes ou déclarées sont leur lot quotidien. Les intérêts égoïstes sont imposés au détriment du développement collectif. Notre pays a besoin d'une recherche-développement et d'un enseignement agricole publics au service de son agriculture, de sa souveraineté alimentaire et de son indépendance. ■

**Décembre 2012.**